

HUBERDEAU



MUNICIPALITÉ DE HUBERDEAU

AVIS PUBLIC

Assemblée publique de consultation

**À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES
PAR LES PROJETS DE RÈGLEMENTS NUMÉROS 371-24, 372-24 ET 373-24**

AVIS PUBLIC est donné que lors de la séance du 14 mai 2024, le conseil municipal a adopté les projets de règlements suivants :

- **Projet de règlement numéro 371-24 ayant pour objet de modifier le règlement sur les permis et certificats numéro 198-02 afin d'établir les dispositions relatives aux projets intégrés d'habitation.**
- **Premier projet de règlement numéro 372-24 ayant pour objet de modifier le règlement de lotissement numéro 200-02 afin d'établir les dispositions relatives aux projets intégrés d'habitation.**
- **Premier projet de règlement numéro 373-24 ayant pour objet de modifier le règlement de zonage numéro 199-02 afin d'établir les dispositions relatives aux projets intégrés d'habitation.**

Les projets de règlements numéros 371-24 et 372-24 ne contiennent aucune disposition susceptible d'approbation référendaire.

Le projet de règlement numéro 373-24 contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 11 juin 2024 à 18h30 au 101, rue du Pont, Huberdeau. Au cours de cette assemblée, on expliquera les projets de règlements et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Ces projets sont disponibles au bureau de la municipalité, situé au 101, rue du Pont, Huberdeau ainsi que sur le site internet de la municipalité.

DONNÉ À HUBERDEAU,
ce 23^e jour du mois de mai 2024.

Guylaine Maurice

Directrice générale adjointe / greffière-trésorière adjointe.